

# ROUBAIX

Pour la Verrerie ouvrière.

Les tickets mis en vente pour la verrerie ouvrière s'envolent avec rapidité par les travailleurs robaïens qui comprennent bien le devoir de solidarité socialiste qu'ils accomplissent en s'associant à ce travail.

Nous ne saurions trop engager les ouvriers à continuer leur état de solidarité.

Les tickets se vendent au prix de 20 cent. Ceux qui veulent se procurer des cartes peuvent s'adresser au bureau de l'Égalité & grande-vue.

Une tentative de suicide.

Une émouvante tentative de suicide a eu lieu hier soir, rue Watt.

A l'estaminet Robaix, habité avec deux fils, des époux Thibaut. Vers neuf heures et demie du soir, alors que les parents étaient couchés, le fils Victor Thibaut, âgé de 13 ans, qui est homme de poche, entraît au logis en gant pris de corps.

Le père lui fit des remontrances sur sa conduite qui laisse beaucoup à désirer. Une discussion entre les deux hommes s'en suivit. Au paroxysme de la colère, le fils s'empara d'un long couteau de cuisine, à lame pointue, qui se trouvait sur la table et s'en porta un coup violent dans la poitrine. L'arme s'enfonça de quatre centimètres et Victor Thibaut tomba par terre.

Le père tira le couteau de la plante et les voisins prévus coururent chercher le docteur De Chabert qui arriva presque aussitôt. Après avoir donné les premières soins au blessé, il le fit transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

M. Brougne, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Hier soir, le blessé que nous avons vu, était dans un état relativement satisfaisant.

Rentes du travailleur.

Un ouvrier turbinier, James Nuttis, 29 ans, demeurant des Longues-Haies, 25, a été victime hier matin, d'un accident à l'usine où il travaillait, chez M.M. Motte et Meillassoux, rue du Coq Français.

Il a eu la main droite prise dans son métier. A l'hôpital où on la conduit, on a fait l'opération du pouce. Peut-être faudra-t-il couper la main toute entière.

Saisie de poissons.

Hier matin, M. le sous-inspecteur des denrées alimentaires a saisi environ 100 kilos de poissons reconnus impropre à la consommation.

Mandat d'amener.

En vertu d'un mandat d'amener délivré par M. le juge d'instruction, l'agent de sûreté Hervé arrêté hier matin vers 6 h. 15, grif Turgot, un jeune homme de quinze ans, Charles Vermeulen, qui n'a pas de domicile fixe. Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

Effets de l'ivresse.

Deux jeunes gens de 20 ans, Guillaume Desnos, bûcheron, demeurant rue de Beaurain, pour Dhaulin et Victor Maes, demeurant rue du Moulin, 157, étaient ivres lundi après-midi, ont brisé une précautionneuse Claude Lorrain, appartenant à M. Prouost. Ils ont été l'objet d'un procès verbal.

Au bénéfice des moulins.

Dimanche dernier a eu lieu à l'estaminet Henri Thérin, angle des rues de la Lys et du Pont-Vivier, une soirée organisée au bénéfice des moulins par le groupe L'heureuse.

Voici les nombreux gagnants de la tombola qui a été tirée à l'issue de la soirée : 282 - 14 - 169 - 309 - 41 - 328 - 19 - 414 - 87 - 322 - 241 - 110 - 251 - 34 - 84 - 22 - 82 - 21 - 176 - 275 - 205 - 310 - 69 - 29.

Les lots qui ne seraient pas réclamés pour dimanche prochain resteront acquis à l'œuvre.

Réunion d'ouvriers maçons.

La chambre syndicale des ouvriers maçons et similiars de Roubaix et environs invite les adhérents et tous les membres de la corporation, à une assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui mercredi 4 novembre, à 7 heures du soir, au local la Fait, boulevard du Bel'ort.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal.

— Comptes financiers. — Communications très importantes. — Inscriptions des nouveaux adhérents.

La présence de tous les membres est indispensable.

Concerts et spectacles.

Théâtre de Roubaix. — Jeudi 5 novembre, La Mascotte, opéra-comique en 3 actes de MM. Chiro et Duru, musique de E. Audran.

Le spectacle sera ouvert par M. J. J. Rousseau de Cadillac, comédie en un acte. Horaires 12.15 et 18.30 h.

Grand Théâtre de Roubaix. — Vendredi 5 novembre, déuts de la troupe l'opéra-comique : Napoléon, opéra en 3 actes et 5 tableaux, de M. Carré, musique de G. Deschéder.

Le spectacle commencera par : Bonsoir Napoléon, opéra comique en un acte, paroles de MM. Brunswick et Arthur Dauvergne, musique de Ferdinand Poissé. Entrées de l'aveugle rigoureusement suspendues. Bureaux à 7 heures et demie, Rideau à 8 heures.

Photomicrographie Lumière. — Représentations tous les jours de 3 à 7 heures et de 8 à 10 heures du soir.

Un véritable merveille à voir. Prix d'entrée 0.20 centimes.

Un géant. — On annonce l'arrivée à Roubaix du grand Constantin, mesurant 2 m. 40.

Il sera visible à partir d'aujourd'hui chez M. Delys, 3 place de la gare.

Mouvement ouvrier.

Les secrétaires des groupes de la fédération du Pôle sont invités à convoquer tous leurs membres pour la réunion de la fédération qui aura lieu dimanche 8 novembre chez M. J.-B. Roussel, rue de Tournai, 70, au Trois-Ponts.

CROIX.

Cours d'adultes. — Les cours pour les adultes reprennent pour l'école de Croix Centre, mercredi 4 courant à 7 h. du soir. Ces cours ont lieu régulièrement, les mardis, mercredis, vendredis, de 7 h. du soir à 8 h. 15. Les jeunes gens sont vivement engagés à y assister. Ces cours sont gratuits.

Jeu de dés. — La bicyclette qui est exposée à l'estaminet du « Petit Richer » sera tirée dimanche 8 novembre, à partir de 11 heures du matin, et se contentera à partir de 2 heures.



## GRANDE MAISON DE TAILLEURS DE WACHTER FRÈRES

LILLE, 6 et 8, Rue de la Gare, 6 et 8, LILLE

Tout le monde voudra profiter des OCCASIONS EXCEPTIONNELLES que leur offre notre grande mise en vente actuelle de VÊTEMENTS TOUT FAITS pour hommes, jeunes gens et enfants.

Ils en profiteront avec cette raison d'autant plus juste, qu'ils obtiendront des Vêtements fabriqués avec un soin peu usité dans la confection et aux conditions les plus avantageuses.

### APERÇU DES PRIX :

**PARDESSUS** pour hommes, pré-saison assorti, dent noir, bleu et marron, double flanelle ou satin (article exclusif) 38, 40 et 42

**PARDESSUS** croisé pour hommes, mackova noir, bleu et tout nuanc. qual. extra 40, 42 et 44

**PARDESSUS** droit ou croisé, pour hommes Edredon lin beaver, etc., double tarian, pure laine ou satin assorti, lire qualité 73, 85 et 95

**ULSTER** pelerine, chevotte angl. haute nauvesse double tarian assorti 28, 30 et 32

**ULSTER** pelerine, article exclusif, mackova plus nouv. qualité supérieure 28, 30 et 32

**PARDESSUS** Montagnac véritable (et non dimitation), double entièrement noir ou capit. 73, 85 et 95

**PANTALON** nouveauté anglaise, form. droite, parfaite 26, 28 et 30

**COSTUME** complet, demi-saison pour hommes en chevotte fantaisie, toutes nuances 28, 30 et 32

**COSTUME** complet pour hommes, haute nouv. anglaise, chevotte extra-belle 28, 30 et 32

**COSTUME** nouveauté anglaise, form. droite, parfaite 26, 28 et 30

GRAND ASSORTIMENT DE PÉLERINES LORRAINES à partir de 5 fr. 90.

Imperméables anglais avec pelerine, tissu toute dernière nouveauté et Capotes d'officier cachemire noir depuis 38 francs

Colza, 14 ans, tireur de cardes a été profondément coupé entre le pouce et l'index de la main droite par une verge de son métier.

Le docteur Bernard évalue l'incapacité de travail à 10 jours environ.

Comité exécutif

Le comité exécutif du parti ouvrier se réunira ce soir à 8 heures, à la Brasserie sociale, rue de Haize.

Médecine

Le nommé Henri Courteau, porte-faix, de neurant à Roubaix, a été arrêté hier, pour mendicité en récidive.

## LILLE

### AUTOUR D'UNE POLEMIQUE

J'ai dit — ou plutôt j'ai répété — au Rédacteur en chef du *Progrès* qu'il était de ceux dont les injures ne sauvent pas d'émouvoir.

Il n'engage à quitter ces allures dédaignées et m'invite à m'expliquer sur quelques questions plus ou moins intéressantes, qu'il lui plaît de me poser.

Journalement abrégé d'injuries par des geolières imbeciles et méchantes, Dedonckher qu'on savait condamné pour ses opinions politiques était en butte à toutes sortes de vexations de la part des brutes qui menaçait d'arrêter à sa sortie de prison.

Le regrette infiniment, mais je me vois obligé de déclarer que je professe autant d'répugnance pour sa conversion que de dédain pour ses injures.

Il lorsqu'il a été arrêté à Vermeille, pour le compte de M. Vincent, et étant sur le point d'être libéré, il perd l'équilibre et lit une chute d'une hauteur de 15 mètres.

Malgré les soins empêtrés qui lui furent prodigues, Louis Buyaert rendait le dernier soupir quelques minutes après, sans avoir pu reprendre connaissance.

Accident mortel

Un ouvrier ferblantier, Louis Buyaert, demeurant à Lille, rue Auvert, 18, a trouvé la mort hier, dans les circonstances suivantes : Il travaillait à Vermeille, pour le compte de M. Vincent, et étant sur le point d'être libéré, il perd l'équilibre et lit une chute d'une hauteur de 15 mètres.

Malgré les soins prodigues qui lui furent prodigues, Louis Buyaert rendait le dernier soupir quelques minutes après, sans avoir pu reprendre connaissance.

Vol à l'étalage

Les deux jeunes gens qui ont été arrêtés lundi dernier porteurs de bas, ont enfin déclaré hier qu'ils avaient volé ces bas chez M. Delaunay, négociant, rue Jean Rousin. M. Delaunay, qui a parfaitement reconnu les bas volés, n'a cependant pas accroché du vol.

Les deux jeunes gens ont été déférés au parquet et déroués. Ce sont les nommés S. Julian, apprend menuisier, et Joseph G. apprend imprimeur.

Divalisation des kiosques

Nous avons annoncé ces jours derniers l'arrestation de cinq jeunes gens qui s'amusait à dévaliser les kiosques sur différentes points de la ville. Il faut croire que la bande n'a pas été arrêtée complètement, car dans la nuit de mardi à mercredi, des malfrats ont fracturé l'importante boîte de l'square Wicart et ont emporté tout ce qu'ils ont trouvé. Mais le tout ne valait pas plus de 20 fr.

Vagabondage

Fernand Jules, sans profession ni domicile, a été arrêté hier, pour ivresse, tapage nocturne et vagabondage.

MENUS FAITS

Saisie de harengs. — Le service d'inspection aux Halles Centrales a saisi un marchandise de harengs à S. Monel.

Montant de l'aliénation : 13,18 francs.

Magistrature est M. Honoré Defrenne fils, entrepreneur à Viry (Seine) qui a offert un rabais de 10 francs.

Le docteur Dumont demande de voter un crédit de 200 francs pour l'achat de charbons aux indigents. 450 francs pour les aliments et 65 francs pour les vicaillards et les serviteurs.

Le docteur Dumont demande de voter un crédit de 40 fr. en faveur des services des pompiers à 8 h. du soir.

Le citoyen Bayard déclare qu'il est tout à fait partisan de la levée faite à 8 heures du soir, mais comme la commission est déjà trop pauvre pour les indigents. Il va voter pour le crédit demandé par M. Dumont.

Après une discussion assez vive, l'augmentation du crédit est repoussé par 14 voix contre 4. On passe ensuite à l'ordre du jour.

Commission de révision des listes électorales. — Sont nommés membres de la commission, MM. le docteur Dumont, Bayard et Rivet.

Le Conseil vote à l'unanimité la demande de soutien de famille Desplachin.

Le hain bordant le cimetière était en très mauvais état. M. Debachon, dont le propriétaire a été obligé à céder son droit à la construction d'un mur de 52 mètres de longueur. M. Debachon supportera la moitié de la dépense. Le conseil vote à l'unanimité le somme de 300 francs pour ce travail.

Le crédit voté pour les réservistes étant dépassé de 63 fr. 30, M. le maire demande le vote de cette somme qui est adopté.

M. Rivet propose une somme pour les réservistes de l'année prochaine. Le citoyen Bayard dit que cette somme est trop minime. Renvoyé à la commission des finances.

Le docteur Dumont demande de voter un crédit de 200 francs pour l'achat de charbons aux indigents. 450 francs pour les aliments et 65 francs pour les vicaillards et les serviteurs.

Le docteur Dumont demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

M. Charles Dumont demande que la commission de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.

Le citoyen Bayard demande que les commissions de canton : une somme de 30 fr. soit versée pour l'achat d'un képi et d'un pantalon.